



Procès France Telecom : "Maintenant, je vais pouvoir tourner la page"

par **Corinne Audouin**  publié le 13 juin 2019 à 18h49

Partager



Au procès des ex dirigeants de l'entreprise, poursuivis pour "harcèlement moral", le tribunal écoute les témoignages des proches de ceux qui se sont suicidés, et de ceux qui sont tombés malades.



Yves Menguy avec son épouse et son avocat Jean-Paul Teissonnière, au tribunal de Paris © Radio France / Radio France

Yves Menguy attend ce jour depuis dix ans. Depuis que son "N + 2", comprenez son supérieur hiérarchique, lui a dit le 17 juin 2009 : *"tu arrêtes ce que tu fais, et tu pars sur un plateau"*. En l'occurrence, un plateau téléphonique surnommé "le mouvoir des cadres".

Ce que ce sexagénaire élégant attend depuis cette phrase qui a signé "la fin de sa carrière" - il n'a jamais remis les pieds à France Telecom - c'est de pouvoir *"vider son sac"*, devant les dirigeants qu'il estime responsables de son *"cauchemar"*.

Entré à France Telecom en 1973 comme technicien grandes lignes, Yves Menguy lit à la barre un texte qu'il a préparé, d'une voix souvent étranglée par l'émotion. *"Le fil conducteur de ma carrière, c'est une constante évolution"*, dit-il. Pionnier des câbles, puis de la fibre optique, de l'implantation du minitel, de l'informatique... Avant de bifurquer vers le management, et de gérer une unité de 22 personnes à Lens.

Du prix de l'innovation au plateau téléphonique

"À partir de 2006", dit-il d'une voix serrée, "je fais des erreurs dans les dates, j'ai l'impression de sortir d'un cauchemar." 2006, l'année charnière. Trois unités fusionnent pour créer la direction régionale Nord. Yves Menguy est placardisé, isolé dans un bâtiment aux trois-quarts vide. Il réfléchit à créer son entreprise, puis contacte en interne le responsable du service "FAST" qui cherche des développeurs. Yves Menguy fait l'affaire, son projet d'application est nommé pour un prix de l'innovation : "j'avançais, ça tenait la route", croit-il. Jusqu'à ce jour de juin 2009, où son manager lui intime de tout abandonner, pour aller sous 10 jours répondre au téléphone au Service National Consommateur. "J'ai pris un coup de fusil" dit-il. "



"J'ai tourné les talons, je suis parti, j'ai claqué la porte."

Il descend voir le médecin du travail - un geste de survie, dit-il - *"il m'a arrêté, m'a dit de rentrer chez moi"*. Yves Menguy n'est jamais retourné travailler, a enchaîné arrêt-maladie et retraite. Il a pris des antidépresseurs pendant cinq ans, suivi une longue psychothérapie. Sa maladie a été reconnue comme un accident du travail en 2011. Atteint de phobies, il n'a jamais réussi à remettre les pieds dans un bâtiment ou une agence du groupe.

Aujourd'hui, il ne comprend toujours pas. Sinon qu'il avait plus de 50 ans, et ne pouvait prétendre au congé de fin de carrière, le dispositif venant de se terminer. La direction territoriale devait à tout prix réduire ses effectifs. Le responsable qui lui a annoncé sa mutation sans ménagement s'est suicidé quelques mois plus tard. *"J'ai perdu 5 collègues"* dit Yves Menguy, *"j'ai vu la souffrance de très près. Je ne veux pas en parler, sinon je vais pleurer"*, abrège-t-il.

Face à Yves Menguy, l'ex DRH du groupe, Olivier Barberot, fait profil bas. *"Monsieur Menguy, de ce que j'entends, avait un talent pour l'informatique... C'était des emplois prioritaires. Je ne comprends pas ce qui s'est passé."* Même interrogation de l'ex numéro 2, Pierre-Louis Wenes.

"Je voulais dire à Monsieur Menguy que je regrette profondément ce qui lui est arrivé. Je sais que cela ne change rien à sa situation, mais je trouve cela injuste."

Tous les deux sont en tous cas formels : son histoire n'a rien à voir avec le plan "NexT" et son volet social "Act", lancés en 2007. C'est un cas particulier, mal géré par deux directions territoriales concurrentes.

Comment Yves Menguy a-t-il accueilli ces circonvolutions ? *"J'espérais des excuses des dirigeants. Je vois qu'ils sont embêtés..."* Il ne croit pas vraiment à leurs regrets. Mais finalement, ça lui est égal. À la sortie de la salle d'audience, il sourit, prend sa femme par les épaules : *"maintenant, je vais pouvoir tourner la page."*

Le procès se poursuit jusqu'au 12 juillet

Thèmes associés

[Justice](#)

Articles liés

Attaque du Thalys : l'assaillant a affirmé au juge qu'un sourire l'a "bloqué"

L'antiterrorisme a désormais son propre parquet, présent de A à Z dans les procès d'attentats

Affaire Vincent Lambert : les traitements peuvent de nouveau être arrêtés

Ce contenu n'est pas ouvert aux commentaires.

Écouter

Direct vidéo
Portail vidéo
Direct audio
Grille des programmes
Émissions en replay
Fréquences
Aide à l'écoute
Abonnez-vous

Flux Rss
Application mobile
Newsletter

France Inter



Contact
Organigramme
Espace presse
Partenariats
Météo marine

Thématiques

Info
Politique International Société Économie Justice
Environnement Sport
Culture
Cinéma Théâtre Livres Histoire Idées Sciences
Humour
Tout l'humour d'Inter
Musique
Rock Chanson française Électro Les playlists Concerts
Vie quotidienne
Bien-être Sexualité Parentalité Éducation Amour
Recettes de cuisine

Index

Archives
Toutes les émissions